

Mardi 23 juillet 2015, Mas Blanc des Alpilles



SICAS
Traverse du Cheval Blanc
B.P 93
13533 SAINT RÉMY DE PROVENCE CEDEX

Objet : Maitrise d'ouvrage dans le cadre du PAPI

Madame la Présidente,

Dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations porté par votre établissement, et pour faire suite au Comité Technique organisé le 27 mai dernier, vous avez demandé aux maîtres d'ouvrages concernés par la démarche de se positionner sur les différentes actions présentées.

Le SIVVB apparaissant comme maître d'ouvrage potentiel sur différents projets, nous avons fait le choix de débattre de cette question en Bureau et en Conseil Syndical le 09 juillet dernier afin de valider et de vous soumettre nos intentions.

En ce sens, je tenais donc à vous informer que les 7 actions énumérées ci-dessous ont retenu toute notre attention :

- Réseau de Surveillance,
- Identification, délimitation des zones d'expansion de crue (zone Vigueirat, Faubourgnette),
- Siphon de la Chapelette,
- Démantèlement « vanne du Contour »,
- Station de pompage Pont de Crau,
- Création d'un déversoir dans les marais du Vigueirat,
- Etude hydraulique sur le Réal de Chateaurenard.

En effet, nous avons jugé que celles-ci rentraient parfaitement dans le domaine de compétence du Syndicat Intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux, et c'est pourquoi nous proposons d'en assumer la maîtrise d'ouvrage.

Vous comprendrez que notre engagement reste cependant conditionné par l'obtention de plans de financement satisfaisants. Nous entendons par là qu'un financement plafond d'aide publique directe à hauteur de 80% est vivement souhaité pour chacune des actions.

Espérant avoir répondu à votre sollicitation de la meilleure des manières et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

GESLIN Laurent
Président du SIVVB

S.I.2.V.B.
Place Pierre Limberton
13103 MAS BLANC DES ALPILLES
mail: si2vb@orange.fr